

# ENQUÊTE

## Décoder l'actu laïque et religieuse

Vous avez suivi une formation délivrée par l'association ENQUÊTE (agrée par l'Education Nationale et lauréate "La France S'engage"), experte en éducation aux faits religieux et à la laïcité.

Avec cette Weblettr mensuelle "Décoder l'actu laïque et religieuse", nous vous proposons de continuer à vous informer :

- > sur les questions de laïcité et de religion
- > sur les outils, les méthodes, les actualités en rapport avec l'éducation des plus jeunes à ces sujets, et avec la formation de leurs éducateurs.

## Weblettr n°13 - Février 2018

### ACTUALITÉ



#### **Plus de signes religieux à l'Assemblée**

Le 24 janvier dernier, le bureau de l'Assemblée nationale a modifié l'article 9 de "l'instruction générale" qui régit le fonctionnement de cette Chambre. En précisant que, "dans l'hémicycle, l'expression est exclusivement orale" et en obligeant les députés à avoir une tenue vestimentaire "neutre". Cette dernière, souligne ce nouveau texte, "ne saurait être le prétexte à la manifestation de l'expression de quelque opinion : est ainsi notamment prohibé le port de tout signe religieux ostensible, d'un uniforme, de logos ou de messages commerciaux ou de slogans (...) politiques".

Cette mesure visait, semble-t-il, certains comportements qui ont récemment défrayé la chronique, des députés ayant brandi en séance un paquet de pâtes ou arboré un maillot de football... Une décision qui, de fait, intervient aussi dans le débat très vif qui oppose actuellement différentes conceptions de la laïcité, en confortant ceux qui veulent exercer en son nom plus de restrictions sur la visibilité du religieux. Et cela en inquiète d'autres, soucieux non seulement de la liberté religieuse dans notre société, mais plus largement de la liberté d'expression, particulièrement importante pour des parlementaires. "Dans une République laïque, nul ne peut être discriminé en fonction de son appartenance religieuse. C'est un bouleversement de la conception que nous avons de la laïcité depuis deux cents ans", a déploré le député François Pupponi (PS, Val-d'Oise), "catastrophé" d'après ce que rapporte le journal *Le Monde*. Un député LREM et un autre (LR), tous deux membres de l'Observatoire de la laïcité, se sont aussi opposés à cette interdiction tout comme une douzaine de députés LREM, le groupe PCF ayant de son côté publié un communiqué de la même teneur. Mais la plupart des élus ne se semblent pas s'être manifestés, alors qu'Olivier Faure (PS, Seine-et-Marne) a affirmé n'avoir "aucun problème" avec une telle prohibition... Sans émettre un avis officiel, l'Observatoire de la laïcité a - toujours selon *Le Monde* - "commenté" néanmoins cette nouvelle disposition. En rappelant que celle-ci "ne porte pas sur la laïcité, qui en l'espèce ne peut être invoquée, mais sur l'expression en général des députés au sein de l'hémicycle". "En ce sens", poursuit l'Observatoire, "cela relève d'une règle interne visant à la bonne tenue des débats. Cette instruction n'étend pas aux députés à l'extérieur de l'hémicycle le principe de neutralité, qui s'impose aux seuls fonctionnaires et assimilés. En effet, les élus ne sont, par définition, pas neutres, comme ont d'ailleurs pu le rappeler le Conseil d'Etat et la Cour de cassation. Cette instruction n'étend pas davantage aux députés à l'extérieur de l'hémicycle le principe d'encadrement des signes religieux qui s'impose aux élèves des écoles, collèges et lycées publics en raison de leur jeune âge et de la nécessité de leur garantir un espace dans lequel ils puissent librement se forger leurs opinions."

Relative aux limites éventuelles à poser à l'expression religieuse des élus de la nation du fait de la laïcité, cette affaire montre - une fois de plus, après les

récentes discussions autour de la participation du Président Macron aux funérailles catholiques de Johnny Hallyday – combien la régulation des faits religieux s'avère complexe et sensible dans une république démocratique.

[Plus d'info](#)

## QUESTIONS D'ENFANTS



***"Pourquoi les incroyants se mêlent des affaires des religions, en disant que Dieu n'existe pas ?"  
Tom, 10 ans***

J'entends bien ta question, Tom... Mais ne penses-tu pas qu'elle en appelle immédiatement une autre : pourquoi les croyants se mêlent-ils donc des affaires des athées en affirmant que Dieu existe ?

Au fond, quand certains affirment que Dieu n'existe pas, ils "ne se mêlent pas des affaires des religions", mais ne font qu'user de leurs libertés de conscience et d'expression, fondamentales pour la démocratie. Et bien sûr, il en va de même quand des croyants proclament que "Dieu existe"... Et les uns comme les autres ont également le droit de le penser, et de le dire, dans une République laïque comme la nôtre. Une République qui ne limite la prise de parole des citoyens que par le respect des personnes et de l'ordre public établi par la loi, c'est-à-dire en interdisant les violences verbales (propos injurieux, diffamatoires, incitant à la haine, à la discrimination raciste, sexiste, etc.) ; sans oublier que les agents publics sont, quant à eux, tenus à la neutralité en matière d'expression convictionnelle dans l'exercice de leurs fonctions...

Pour autant, si on a le droit de dire presque tout, du moment qu'on respecte ces limites légales, on peut toujours s'interroger aussi sur la valeur scientifique, éthique ou politique de nos discours : ce que je raconte, est-ce vrai ? Est-ce juste, ou utile ? Ou bien est-ce faux, bête, moqueur ou provocant, au risque de conduire à d'inutiles conflits ? Ainsi, dans un régime libéral et pluraliste comme le nôtre, chacun(e) a le droit de dire ce qu'il pense, ce en quoi il croit ou ne croit pas, ce qui est précieux pour lui/elle ; et de critiquer les opinions et pratiques des autres... Mais en n'oubliant pas qu'il y a tout autour des gens qui pensent, qui croient et vivent autrement, et qui ont aussi droit au respect même si l'on désapprouve leurs convictions et leurs choix. Oui, la laïcité repose sur le respect de libertés plurielles et contradictoires ! Par nature complexe de ce fait, elle permet néanmoins à des gens d'opinions différentes de discuter, d'agir et de vivre ensemble, même s'ils ne seront jamais d'accord sur tout. A supposer qu'il soit possible, un monde où tout le monde penserait pareil ne serait-il pas triste et étouffant ?

[Plus d'info](#)

## LES ATELIERS ENQUÊTE



***"La croix est longue vers le bas car Jésus avait des grands pieds..."***

Un vendredi d'hiver, peu avant 15h, Djuhra vient dans une école élémentaire du nord-est parisien pour y mener un atelier Enquête sur les symboles religieux. De quoi découvrir et surtout éclairer les interprétations – parfois étonnantes... – que font les enfants de ces signes si répandus...

[Lire la chronique](#)

## VOS APPORTS, VOS QUESTIONS...

Si vous voulez partager votre expérience sur notre sujet, ou si vous avez des questions, commentaires, suggestions, n'hésitez pas à nous les envoyer à : [eric.vinson@enquete.asso.fr](mailto:eric.vinson@enquete.asso.fr)

Nous les aborderons dans les prochains numéros de cette weblettr.

